

C'est avec impartialité et avec la plus grande clarté que les comptes administratifs 2017 ont été votés au mois de mars. Un vote unanime et devant un public venu assisté à la présentation de l'exécution du premier exercice budgétaire de la CCSB. En effet l'année dernière le budget résultait de l'addition des sept anciennes intercommunalités. Il en ressort une maîtrise du budget. Nous avons réussi à faire des économies ce qui nous permet d'avoir un excédent global de fonctionnement de 1 142 820,15€. En tant que collectivité publique, il fallait faire en sorte de pouvoir porter des projets dynamisants pour le territoire, tout en stabilisant le coût de fonctionnement. C'est un effort qui a payé et pour lequel je remercie tous les agents, et particulièrement la commission et le service des finances, présidée par Henriette Martinez. Grâce à cela, ce sont les communes de notre regroupement qui bénéficieront de notre gestion exemplaire, au nom de la solidarité.

Le Président, Daniel Spagnou



Conseil communautaire au Bersac, le 06 mars 2018

COMPTES ADMINISTRATIFS ET DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE : LES CONSEILLERS APPROUVENT

LA TRUITE DU BUËCH : SIGNATURE DE LA CONVENTION D'OCCUPATION TEMPORAIRE

Mardi 6 mars, le Conseil communautaire était réuni dans la salle municipale du Bersac, pour rendre compte annuellement des opérations budgétaires qui ont été exécutées sur l'exercice écoulé.

La CCSB : une gestion à l'économie.

Le Compte Administratif est le bilan financier préparé par la commission finances, dont Henriette Martinez est en charge. Ce document retrace l'ensemble des recettes et des dépenses effectivement réalisées par la Communauté de Communes sur une année. Il permet d'en contrôler la gestion de la communauté de communes et de vérifier que les dépenses annoncées lors du budget 2017 ont bien été réalisées. Ce document a été soumis pour approbation à l'assemblée délibérante qui l'arrête définitivement par un vote. L'ensemble des budgets ont été approuvés à l'unanimité. Les charges du personnel et les charges à caractère général ont été moins importantes que prévu. Une gestion responsable qui a été saluée par tous. Après une année de mise en place, les comptes ont donc bien été gérés et laissent un excédent global de fonctionnement de 1 142 820,15€.

Le Débat d'Orientation Budgétaire.

Les élus ont pris acte du débat d'orientation budgétaire. Ce rapport porte sur les évolutions prévisionnelles des dépenses et des recettes afin de construire le projet de budget. Un focus a été fait concernant l'école de musique, le projet de cantine intercommunale et le parc aquatique.

Des évolutions au sein du Bureau.

Jean-Louis Rey, vice-président en charge de l'environnement a démissionné de son poste pour raison de santé. Après avoir géré avec compétence des sujets aussi difficiles que le ramassage des déchets, la mise en corrélation de 7 fonctionnements différents et de nombreux appels d'offre afin d'assurer un service optimisé sur un territoire aussi grand qu'un département, le vice-président a été salué et chaleureusement remercié par le Président. C'est Alain D'Heilly qui été élu au poste, Monsieur Rey étant désigné par le conseil comme conseiller-délégué en charge du site PCAET.

L'association La Truite du Buëch représentée par son Président Jean-Pierre CHOFFEL est connue et reconnue dans tout le Buëch pour le dynamisme qu'elle a su insuffler en créant un véritable engouement pour la pêche. L'association permet aux amateurs de pratiquer cette activité dans plusieurs lieux de notre territoire mais aussi de faire découvrir aux plus jeunes la passion de la pêche tout en appuyant sur la connaissance de la protection du milieu aquatique et du respect de l'environnement. En plus, l'association participe fortement à l'attractivité de la base de loisirs de la Germanette en créant une activité complémentaire. Avec cette convention d'occupation temporaire du domaine, l'association utilise un plan d'eau de 1,6 hectares avec un bâtiment de 60m² ce qui leur permet d'offrir un vrai accueil aux adhérents et usagers des activités de pêche. Avec la terrasse, cela leur permet également d'adjoindre une activité de vente à emporter avec une licence de 1ère catégorie. En contrepartie d'une redevance annuelle de 1 200€, l'association bénéficie donc ce magnifique endroit pour une durée de 6 ans.

SIGNATURE DES PREMIÈRES CONVENTIONS ATTRIBUTIVES LEADER

Le Pays Sisteronais-Buëch est la structure qui gère le fonds européen LEADER. Ce programme est porté par des acteurs locaux au sein du GAL Sisteronais-Buëch, présidé par Bruno Lagier, maire de Barret-Sur-Méouge. Il dispose d'une enveloppe de 1,7 millions de fonds européen à répartir sur les prochaines années pour soutenir les collectivités, les entreprises et les associations. Le LEADER est un programme européen qui vise, à travers des stratégies originales ou des nouvelles formes de développement, à accompagner les territoires et de dynamiser l'économie rurale en aidant les acteurs locaux à réfléchir sur une perspective à long terme. Cette enveloppe LEADER permet de mobiliser jusqu'à 3 millions d'euros de financements publics.

Pour cette première programmation, 535 336€ de subventions européennes ont été débloquées pour un montant total de 1 000 000€ sur 17 projets. La Communauté de Communes intervient elle, à travers son champ de compétences plus restreint que les autres collectivités, à hauteur de 8 550€.

D'ailleurs, dans cette programmation, deux dossiers de la Communauté de Communes ont été retenus. Une étude multi-filières de positionnement, de stratégie et d'actions pour le territoire de la vallée de l'Oule. Cette étude de positionnement vise à réfléchir au devenir de ce territoire afin de consolider et de valoriser durablement l'économie à travers l'usage du numérique avec pour objectif d'améliorer l'offre de services à la population et aux entreprises.

Puis, le dossier « accroître la connaissance du territoire par l'information géographique ». La CCSB a mis en place un service dédié aux communes qui œuvre dans le soutien aux communes. C'est ce que l'on appelle la solidarité territoriale. Le SIG, initié en 2015, offre un outil de cartographie qui permet de mieux connaître notre territoire, qui offre aux collectivités et aux usagers une information précise du territoire. Il s'agit maintenant d'équiper les services de la Communauté de Communes de matériels spécifiques pour mettre en place la collecte et la mise à jour des données pour chacune des communes.

1 700 000 €

C'est le montant de l'enveloppe dont dispose le GAL Sisteronais-Buëch pour soutenir les partenaires locaux de la CCSB

ÊTRE ACTEUR DE SON EMPLOI DANS LE SISTERONAIIS-BUËCH

La CCSB est partenaire de l'initiative lancée sur son territoire.

Objectifs : créer une dynamique pour l'emploi et le dynamisme économique.

A l'initiative de deux demandeurs d'emploi du Larnagnais, un projet de groupe de travail "ÊTRE ACTEUR DE SON EMPLOI" est en cours de création dans le Sisteronais-Buëch (Serres – Larnagne – Sisteron).

L'objectif est de lancer à travers des rencontres régulières et des comités de travail une dynamique de création d'entreprises et de démarches actives de recherche de travail sur notre territoire : être plus créatif et entreprenant à plusieurs, échanger des idées, mutualiser les compétences, élargir votre réseau, sortir de l'isolement...

Toute personne souhaitant s'engager dans un processus de réflexion et d'action concrète est la bienvenue : jeunes, adultes, seniors demandeurs d'emploi ou porteurs de projets, entrepreneurs souhaitant développer leur activité, retraités ou ex-chefs d'entreprises désireux d'apporter leur expérience et carnet d'adresses...

Une 1ère réunion d'information et de rencontre aura lieu VENDREDI 6 AVRIL 2018 à 18h à la M.J.C. de LARAGNE-MONTEGLIN (05300) pour démarrer la constitution de ce groupe de travail.

Pour toute précision et contact :

Nicole Moyse - 04 92 54 29 20 -

nicole.moyse@wanadoo.fr

Andrea Feldman - 06 78 06 70 49 -

feldmann@orange.fr

PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL

La loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte (LTECV) renforce le rôle des intercommunalités dans la gestion de leur énergie. En effet c'est en agissant localement que le changement global se fera. Il mobilise ainsi notre territoire en impliquant tous les acteurs : entreprises, associations, citoyens. La loi oblige les collectivités de plus de 20 000 habitants à élaborer et à mettre en œuvre un PCAET d'ici la fin de l'année 2018.

Ce plan est axé autour d'actions comme :

- la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES),
- l'adaptation au changement climatique,
- la sobriété énergétique,
- la qualité de l'air,
- le développement des énergies renouvelables.

La mise en œuvre et la réussite du PCAET tient cependant et essentiellement à l'engagement des décideurs, c'est-à-dire, des élus. Pour cela une 1/2 journée de formation présentée par l'ADEME est proposée aux élus le mardi 10 avril 2018 à 15h dans les locaux de Garde-Colombe.

Cette intervention a pour but d'échanger avec les élus sur la pertinence de travailler à la transition énergétique pour faire émerger des opportunités tant économiques, financières que sociales. Elle mettra également en exergue les coûts de l'inaction dans ce domaine.

JUSQU'AU 17 AVRIL: PARTEZ À LA CHASSE AUX PILES USAGÉES AVEC COREPILE

Avec en moyenne 75 piles et batteries dans chaque foyer, il est parfois nécessaire de partir à la chasse aux piles usagées chez soi pour toutes les rapporter dans un point de collecte et les faire recycler. Pour inciter les citoyens à explorer leur intérieur, Corepile met en place un dispositif digital pour le "grand nettoyage" de printemps : un jeu concours en ligne, une maison interactive pour trouver les piles usagées chez soi et des vidéos pédagogiques ! **+ d'infos sur :**

www.operationprintemps.jerecyclemespiles.com